



Extension d'un bati existant

Par **gerard57**, le **08/06/2009** à **16:19**

Bonjour,

Je souhaiterai savoir si j'ai le droit de faire une extension à un bati qui est existant depuis l'acquisition du terrain que j'ai acheté. J'ai acquis un terrain avec un garage, j'ai transformé celui-ci en chalet et je souhaiterai savoir si j'en ai le droit ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Mademoiselle, Madame, Monsieur, mes courtoises salutations.

Par **augustin**, le **08/06/2009** à **16:53**

Bonjour

Chaque commune, chaque terrain est un cas particulier et il est impossible de répondre à votre question.

Allez voir le service urbanisme de votre commune qui vous dira tout sur les possibilités d'extension et les règles a respecter.

Par **gerard57**, le **08/06/2009** à **16:57**

Merci pour votre réponse rapide.